

----- Message original -----

**Sujet:**Débat public Plein-Sud

**Date:**2020-10-24 12:27

**De:**association RENARD <association-renard@orange.fr>

**À:**Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, "projetpleinsud@roissyenbrie77.fr", <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>



Bonjour Messieurs les garants,

Il est indispensable d'informer le public du projet de construction d'environ (40 ha x 35 hab/ha) 1.400 logements dans le périmètre de Plein-Sud. Ce chiffre important paraît être obligatoire au regard des dispositions du SDRIF, si la superficie urbanisée n'est pas modifiée.

Nous rappelons que l'urbanisation de Plein-Sud n'est pas obligatoire...

Salutations.

Philippe ROY - président du RENARD -